

Le Concours de Musique Classique
Volet essentiel dans le cheminement des carrières de
musiciens professionnels

Mémoire présenté par
le Concours de Musique du Québec (CMQ)
dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle au Québec
Août 2016.

Table des matières

Présentation : le Concours de Musique du Québec (CMQ).....	3
Développement de carrière dans le domaine de la musique classique.....	4
Le soutien à l'infrastructure des concours musicaux : un besoin essentiel.....	6
Proposition.....	7

Présentation : Le Concours de Musique du Québec (CMQ)

Le Concours de Musique du Québec (CMQ) est un OSBL, fondé par Claude Deschamps, Pierre Emond et Charles Charrère sous le nom de « Festival de Musique du Québec » en 1958. Cet organisme sans but lucratif représente actuellement les sept sections québécoises du Concours de Musique du Canada (CMC), développement naturel à cette initiative de chez nous (1971). Les sept sections du Québec (CMQ) présentent près de la moitié des participants nationaux au CMC : Montréal, Québec, Ottawa, Bas St-Laurent-Rimouski-Gaspésie, Saguenay-Lac-St-Jean, Trois-Rivières, Sherbrooke. Ce concours s'adresse exclusivement aux jeunes instrumentistes (piano, corde, vent, percussion, guitare, orgue, musique de chambre, ensemble baroque) et chanteurs de musique classique de 7 à 30 ans.

Animée entièrement par des bénévoles recrutés parmi les professeurs de musique, parents des participants et représentants de la scène culturelle locale, chaque section du CMQ prépare une audition régionale annuelle : chaque jeune musicien classique présente un répertoire correspondant à sa catégorie d'âge devant un jury prestigieux formé de musiciens et pédagogues du Québec, du Canada ou même de la scène internationale. Ce jury se déplace dans toutes les régions du Québec ainsi que partout au Canada. Chaque année, plus de 250 jeunes musiciens du Québec se préparent pour cette importante audition dans leur région respective afin d'être sélectionnés pour la finale provinciale qui se tient alternativement dans une des sept sections du CMQ. L'an dernier, la finale provinciale avait lieu à Montréal dans les locaux de la faculté de musique de l'université du Québec.

Chaque finaliste provincial se retrouve par la suite lors de la grande finale nationale dont le lieu de cette dernière étape canadienne (CMC) alterne entre l'est, l'ouest et le centre du Canada. La finale nationale des Concours de Musique du Canada 2016 avait lieu à La Maison des arts de Drummondville du 12 juin au 5 juillet dernier. Un grand concert Gala couronne les gagnants de chaque catégorie d'âge : les jeunes virtuoses, ayant reçu les plus hautes notes, participeront au concert Gala accompagnés par un orchestre symphonique, une occasion unique de vivre une première prestation professionnelle avec orchestre. Le 5 juillet dernier, trois des quatre solistes lauréats du Concert-Gala provenaient du Québec : Philippe Prudhomme, pianiste 25 ans (section Montréal), Philippe Gagné, pianiste 17 ans (section Bas-St-Laurent-Rimouski-

Gaspésie) et le grand gagnant David Da Silva, clarinettiste 29 ans (section Montréal).

Depuis 1959, les activités du CMQ (et du CMC) sont un incontournable pour chaque jeune musicien classique voulant atteindre l'excellence et se diriger vers une carrière professionnelle de musicien ou de chanteur classique. Chaque étape décrite ci-haut, peut se comparer aux efforts soutenus et à la participation des jeunes athlètes visant les hautes sphères des podiums internationaux. Des bourses, associées à chacune des étapes de ce prestigieux concours de musique classique, aident nos jeunes à participer aux différentes étapes du concours mais aussi apportent une aide financière précieuse pour des frais de camps musicaux, cours de Maître, frais d'accompagnateur, frais d'instrument ou tout frais relié à l'apprentissage de haut niveau de la musique classique. Mais avant tout, la reconnaissance, suscitée par la participation et la performance aux concours de musique classique, est un atout majeur pour chaque musicien voulant se tailler une place dans le monde professionnel, que ce soit comme soliste, chanteur à l'opéra, musicien dans les orchestres symphoniques ou les ensembles de musique de chambre ou tout autre groupe professionnel.

Développement de carrière dans le domaine de la musique classique.

Aujourd'hui, de nombreuses institutions d'enseignement préparent, à différents niveaux, nos jeunes québécois à l'apprentissage d'un instrument de musique ou à l'apprentissage du chant. La musique classique est reconnue comme formation fondamentale du langage musical contemporain. Les fondements de l'écriture, de la technique instrumentale et vocale, et de l'expression musicale occidentale nous ont été transmis par les grandes écoles musicales européennes, sources des orientations actuelles de nos écoles de musique, conservatoires, cegeps et universités québécoises.

Le talent musical est sans contredit une des caractéristiques marquantes des jeunes musiciens du Québec mais il doit être soutenu tout au long de son développement afin de se démarquer et pouvoir sortir de nos frontières. *Les concours de musique classique, parallèlement aux études, jouent ce rôle essentiel et sont reconnus comme tremplin important vers une carrière professionnelle internationale.* Au Québec, de nombreux concours régionaux existent afin de découvrir les talents locaux. Le CMQ, depuis 59 ans, ouvre une nouvelle avenue à ces jeunes talents et les amènent à un niveau d'excellence provincial (CMQ) et

national (CMC), étapes de développement vers les grands concours internationaux.

La notoriété des concours de musique classique n'est plus à faire. Tout comme les grandes compétitions sportives, ces concours représentent une facette importante de la vitalité artistique et de la recherche d'excellence dans le domaine musical partout au Québec et ailleurs. Le CMQ, depuis 59 ans, peut confirmer cette effervescence dans toutes les régions du Québec et contribue à une démocratisation de la musique classique dans tous les milieux; plus de 250 participants s'inscrivent à chaque année. Les parents, familles, amis, professeurs, bénévoles et le grand public sont présents et viennent partager et encourager les efforts et le haut niveau artistique démontrés par nos jeunes virtuoses. La tâche des juges n'est pas facile car chaque région du Québec a toujours offert une grande diversité d'instruments et de chanteurs, démontré une grande compétence et un haut niveau de prestations musicales ; nos résultats le démontrent.

Nos gagnants au Tremplin (Stepping Stone) du CMC provenant du Québec sont nombreux et prestigieux : William Tritt (1971), Céline Dussault (1972), Suzanne Goyette (1974), Louis Lortie (1975), Stéphane Lemelin (1977), Chantal Juillet (1978), Martin Chalifour (1981) , Marc-André Hamelin (1982), Anne-Marie Dubois (1984), Richard Raymond (1990), Yegor Dyachkov (1991), Lisa Godwin (1993), Isabelle Lapierre (1997), Maneli Pirzadeh (2000), Vincent Lauzer (2012) , David Da Silva (2016).

Charles-Richard Hamelin, pianiste québécois, a gagné récemment le prestigieux Concours International Chopin en 2016. Étant natif de Joliette, Charles-Richard a participé régulièrement dès son plus jeune âge au Concours de Musique du Québec et du Canada et a été boursier à de nombreuses reprises dans sa catégorie d'âge respective. De nombreux musiciens québécois (ex. Alain Lefebvre, André Laplante, Grégory Charles, Angèle Dubeau, Robert Langevin flûte solo à l'Orchestre Symphonique de New-York,...), dont je fais partie, ont participé à ces concours : le concours devient donc l'étape annuelle normale mais aussi le but ultime de nos cours d'instrument et de notre pratique quotidienne. Une fête incontournable pour tous, des rencontres stimulantes, des critiques pertinentes et surtout la reconnaissance du milieu et du public ainsi que le partage de notre passion : la musique.

De plus, la plupart des musiciens formant nos orchestres régionaux québécois, l'orchestre Métropolitain et les membres québécois de l'Orchestre Symphonique de Montréal ainsi que les ensembles IMusici, le NEM, l'ensemble de Musique Contemporaine du Québec, pour ne nommer que ceux-ci, sont d'anciens participants et gagnants des Concours de Musique du Québec et du CMC dans leur instrument respectif. De même pour les chanteurs solistes (ex. Marc Hervieux, Marie-Nicole Lemieux...) ou les membres d'ensemble vocaux ou de chœurs d'opéra, le Québec a produit, grâce aux Concours de Musique du Québec et du Canada, de nombreux professionnels reconnus. Tous ces musiciens et chanteurs professionnels sont maintenant invités à titre de juges spécialistes aux différentes étapes de CMQ et du CMC et encouragent, à titre de pédagogues, leurs propres étudiants à y participer.

Le soutien à l'infrastructure des concours musicaux : un besoin essentiel.

Le CMQ jouit du dynamisme de nombreux bénévoles, de parents enthousiastes, d'un public passionné et présent depuis 59 ans. Le nombre de nos participants, à chaque année, prouve la vitalité de l'enseignement de la musique classique au Québec. Les écoles et conservatoires de musique de même que les nombreux professeurs de musique en privé ont toujours soutenu et encouragé leurs étudiants à participer aux différents concours musicaux régionaux de même qu'au CMQ et au CMC. *Tous ces pédagogues reconnaissent le côté incontournable de ces concours dans le développement de la carrière du musicien classique : favoriser la persévérance dans la quête de l'excellence, stimuler et motiver dans la poursuite d'études de haut niveau, créativité et expression dans un contexte de performance, écoute et échange avec d'autres musiciens, jouir des conseils de juges et de modèles reconnus, relever des défis personnels afin de partager leur passion, efforts récompensés par des bourses et des occasions de concerts publics.*

Comme la plupart des organismes culturels, de nombreux efforts sont faits dans chaque région du Québec pour la tenue d'événements bénéfiques, de levées de fond et de sollicitations auprès de donateurs régionaux et provinciaux. Les coûts d'inscription, d'accompagnateurs professionnels, de déplacement et de logement, de nourriture, de cours privés supplémentaires et de cours de Maître, d'entretien d'instrument : voilà ce que chaque jeune doit déboursier afin de pouvoir se présenter aux différentes étapes des concours de musique. La plupart des donateurs locaux veulent associer leur nom avec celui d'un

participant par le biais d'une bourse donc avec un gagnant. Leur nom est ainsi associé à une remise de bourse et publicisé directement par les programmes, remises publiques de bourses, sites internet, articles de journaux, etc. Certaines régions sont plus favorisées que d'autres par des instances politiques municipales sensibles aux arts ou encore par des compagnies et gens d'affaire qui encouragent les arts d'interprétation.

La mission des différentes sections du CMQ est d'offrir la possibilité au plus grand nombre de jeunes québécois à participer aux différentes étapes régionales, provinciales et nationales du Concours de musique du Canada. De par sa variété géographique et son éloignement, chaque section trouve un certain soutien de sa communauté afin de pouvoir défrayer les coûts de chaque participant. Malgré tous les efforts, cela ne suffit malheureusement pas. Plusieurs régions du Québec regorgent de talents musicaux mais n'ont pas le soutien essentiel à leur infrastructure faute d'aide municipale ou encore du manque de donateurs importants. D'un autre côté, Montréal et Québec font face à un très grand nombre d'inscriptions chaque année et doivent maintenir une sollicitation soutenue afin de pouvoir répondre à la demande. Tout comme le milieu sportif, la démocratisation de la musique classique passe par l'accessibilité pour tous. Le CMQ a prouvé par sa durée, son expertise et ses résultats, qu'il est et a été un tremplin pour des milliers de jeunes musiciens québécois.

Proposition

Nous désirons consolider en musique classique les infrastructures qui, tout comme le milieu sportif, permettent de développer une élite professionnelle et qui parallèlement apportent à tous, quelque soit sa provenance, une culture musicale reconnue et appréciée autant au Québec qu'à travers le monde. Nous recommandons que ces organismes comme le CMQ, maillon indispensable dans le parcours musical de nos interprètes professionnels québécois, soient reconnus. Il est important que ces concours puissent continuer à poursuivre leur mission auprès de la relève musicale au Québec et surtout qu'ils puissent le faire dans un cadre financier réaliste et optimal.